



académie
Versailles

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Hauts-de-Seine

DEPART EN FORMATION DDEAS 2019-2020 - ANNEXE 3

AVIS DU SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT DU CANDIDAT

Le candidat joindra une photocopie de son dernier rapport d'inspection.

Candidature de Mme / Melle / M.

L'avis devra être rédigé, argumenté et porté sur le candidat dans l'exercice de ses fonctions actuelles :

- présentation du candidat
- expression et communication orale et écrite
- capacité de travail en équipe
- sens de l'initiative et de l'organisation
- aptitude pédagogique
- conscience de sa mission de service public

Pour les personnels en fonction dans un établissement du second degré, deux avis sont à fournir, l'un par le chef d'établissement, l'autre par l'inspecteur compétent.

Appréciation sur la candidature présentée :

Avis favorable

Avis défavorable

Remarque :

Date et signature de l'I.E.N.